

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Ministère de l'Economie et des Finances

Programme d'Appui aux Acteurs Non Etatiques du Sénégal.



FEDERATION DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES DU SENEGAL
FONGS - ACTION PAYSANNE

PROGRAMME D'APPUI AUX PROJETS ECONOMIQUES DES FEMMES
DE LA VALLEE DU FLEUVE SENEGAL ET DU BASSIN ARACHIDIER -
PAPEF

TERMES DE REFERENCE
DE LA FORMATION DES ANIMATEURS ENDOGENES SUR "GENRE ET APPUI CONSEIL"



UNION EUROPEENNE

SEPTEMBRE 2013

1. CONTEXTE DE LA FORMATION

Les femmes jouent un rôle économique majeur en milieu rural où elles sont engagées aussi bien dans des activités productives, qu'à l'aval des filières (transformation et de commercialisation). Elles génèrent ainsi des revenus importants pour les EF et contribuent en même temps à dynamiser l'économie locale.

Beaucoup d'initiatives portées par les groupements villageois de femmes se sont développées ces dernières années dans ce domaine, nonobstant elles restent limitées par *leur dispersion, leur caractère informel, leur faible capacité de financement, et les mauvaises conditions d'approvisionnement en matières premières et de mise en marché*. Les inégalités de genre sont encore fortes, et se manifestent ici en particulier par le faible accès au financement et au foncier pour développer ces initiatives.

La convention n° SN/FED/2009/21453 entre le Sénégal et la Commission Européenne – Programme d'Appui aux Acteurs Non Etatiques du Sénégal, a donné l'opportunité à la FONGS en partenariat avec le GRET de pouvoir consolider et étendre des initiatives économiques locales allant le sens d'une meilleure autonomie des femmes rurales et de l'amélioration des conditions de vie des ruraux.

Le " programme d'appui aux projets économiques des femmes de la Vallée du fleuve Sénégal et du Bassin arachidier (PAPEF)" a été élaboré à cet effet. Il a comme objectif général de "Contribuer, dans deux bassins de production au Sénégal, à l'amélioration des conditions de vie des femmes, à la reconnaissance de leur rôle économique en milieu rural et à la prise en compte de leurs intérêts par leur environnement économique et par les politiques publiques".

Le PAPEF s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique de la FONGS (2011-2015) intitulé « Améliorer durablement les capacités des exploitations familiales à nourrir le Sénégal et à contribuer à la création de richesses ». Ce plan stratégique repose sur trois axes¹ et vise 13 changements dont celui de l'amélioration des capacités des exploitations familiales à augmenter durablement leurs productions primaires en combinant les leviers : diversification agricole, recours à des techniques de production durables, bonne valorisation des produits agricoles et financement adapté.

Le PAPEF devrait contribuer à ce changement et être aussi en cohérence avec les modalités de mise en œuvre du plan stratégique privilégiant le recentrage sur les associations, le ciblage des actions en direction des familles et le suivi des évolutions et transformations en termes d'autopromotion économique, d'équité de genre et de durabilité. Pour y arriver, le PAPEF se fixe comme objectif spécifique "d'Appuyer les initiatives économiques de 40 groupements féminins soit 400 femmes issus de 4 organisations paysannes via le renforcement de leurs capacités internes, l'amélioration de leurs relations avec leur environnement et par une meilleure prise en compte de leurs besoins par leurs organisations et les pouvoirs publics".

¹ Les 3 axes du plan stratégique de la Fongs : **Axe stratégique 1** : Améliorer durablement la productivité globale des exploitations familiales - **Axe stratégique 2** : Améliorer la maîtrise de l'espace par les exploitations familiales et leurs organisations - **Axe stratégique 3** : Contribuer à la construction d'un tissu économique et social régional qui stimule ces progrès et améliore les conditions de vie et de travail dans le monde rural

2. JUSTIFICATION DE LA FORMATION

L'ambition du PAPEF est de consolider les acquis de la FONGS et des ses associations mais surtout de créer les conditions favorables à une transformation aux différents niveaux à savoir l'exploitations familiales, les groupements de femmes, les associations, la FONGS et le mouvement paysan, les politiques nationales). Ce qui nécessite des compétences spécifiques et justifie une formation des acteurs qui puissent au moins leur permettre de :

- Développer des capacités de diagnostic et d'analyse pour comprendre les enjeux et les défis liés à l'équité de genre, à la promotion des filières agricoles et de chaînes de valeur
- Développer des capacités en techniques de transformation de produits agricoles et de gestion
- Développer des compétences managériales en matière d'organisation coopérative et de gestion de la qualité des produits et des services
- développer des capacités dans la mise en oeuvre d'actions et dans le suivi évaluation de ces actions.

Le schéma de mise en œuvre du PAPEF mise beaucoup sur les animateurs endogènes qui sont chargés de l'accompagnement direct des groupements de femmes bénéficiaires en rapport bien sûr avec les dispositifs d'appui des associations. En particulier les pools d'animateurs concernés auront la charge de:

- faciliter la médiation familiale,
- conseiller les bénéficiaires et les assister sur le plan de la gestion,
- assurer le contrôle de la qualité des produits transformés et commercialisés,
- suivre les résultats aux différents niveaux.

La formation des animateurs endogènes a pour but de renforcer l'efficacité de l'accompagnement des femmes bénéficiaires du PAPEF. Elle comprend une session sur les techniques de transformation artisanale de l'arachide et du riz et une session sur " genre et appui conseil " objet de ces Tdr.

3. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

L'objectif de formation de la présente session est de " *Doter les animateurs endogènes de connaissances et d'outils pratiques en matière de genre et d'appui conseil aux femmes bénéficiaires du PAPEF*". Les résultats suivants sont attendus de l'activité:

- Deux sessions de formation sont exécutées dont une dans la Vallée du Fleuve et une dans le Bassin arachidier
- 40 animateurs endogènes issus des 4 associations concernées sont formés sur le thème "genre et appui conseil"
- L'animation des deux sessions de formation est assurée conformément aux objectifs pédagogiques visés et aux principes et orientations pédagogiques de la formation paysanne
- La session de formation est évaluée.

4. ORGANISATION DE LA FORMATION

La présente session de formation des animateurs endogènes est organisée comme suit :

Périodes et lieux:

- Du 3 au 5 Octobre 2013: Podor pour la zone Vallée du Fleuve

- Du 8 au 10 Octobre 2013: Kaffrine pour la zone Bassin arachidier

Participation :

Deux cohortes de 26 personnes soit 52 personnes dont 40 animateurs et 12 femmes bénéficiaires.

Animation :

La présente session sera animée par des formateurs de la Fongs qui s'appuieront sur des méthodes actives de formation. Des outils pratiques seront proposés et à l'issue de la session, un aide mémoire ("cahier du participant") sera mis à disposition de chaque participant.

Organisation matérielle :

L'organisation matérielle de la session sera assurée par l'UJAK pour la zone Vallée du Fleuve et par l'ADAK pour la zone Bassin arachidier. Chaque association bénéficiaire sera responsable de la prise en charge de ses participants.

5. BUDGET

La Fongs a déjà mis en place au niveau de chaque association, les ressources nécessaires au financement de la présente session.

Budget par association et par zone

	Participants	Nombre de jours	Prise en charge CFA	Total CFA
Par Association	13	3	10 000	390 000
Par Zone/session	26	3	10 000	780 000

La prise en charge des formateurs sera assurée par la FONGS.

Annexe**Agenda indicatif**

HORAIRES		ACTIVITES
Jour 1	9h- 9h45	Protocole d'ouverture
	9h45 – 10h45	Introduction à la formation
	10h45-18h	Thème 1 : Genre et développement des initiatives économiques des femmes
Jour 2	9h-9h30	Rapport journalier
	9h30-18h	Thème 2 : Démarches et outils de gestion des initiatives économiques des femmes
Jour 3	9h-9h30	Rapport journalier
	9h30-11h	Suite thème 2
	11h-16h30	Thème 3 : méthodes et techniques de suivi des initiatives économiques des femmes
	16h30-17h	Synthèse et clôture